



Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic (ASVP)

Maison des Associations, boîte 68, 4, rue de Lorraine, 44210 Pornic

sauvegardevieuxpornic@gmail.com

<https://www.sauvegardevieuxpornic.fr/>

Adhésion 2022/2023

Civilité : Monsieur et/ou Madame (entourer)

Date :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél :

Mail :

Adhère

Renouvelle son adhésion pour 2022/2023

Paiement de la cotisation 2022/2023 : 10 €

Règlement par chèque à l'ordre de l'association ;

Règlement en espèces ;

Règlement par virement bancaire au compte de l'ASVP dont IBAN :

FR76 3004 7141 3600 0210 5730 138 ; et code BIC : CMCIFRPP (CIC COTE DE JADE)

- **Bien mentionner votre nom sur le motif du virement et**
- **Nous adresser en parallèle votre bulletin au siège social ou par mail**
(robertdevogue@gmail.com)

Pourquoi adhérer à l'ASVP ?

- Pour être informé de toutes les manifestations culturelles parrainées par l'ASVP, ou organisées dans le cadre du château de Pornic, et y être invité : festival de théâtre ; château bleu ; feux d'artifice organisés par la ville de Pornic devant le château ; Journées Européennes du Patrimoine (JEP) ; manifestations conviviales ; ...
- C'est également être associé à la réalisation de grands projets culturels sur le château, et entre autres le projet de mapping-vidéo / son et lumière.

Les adhésions vont des JEP de l'année N aux JEP de l'année N+1 (3^{ème} WE de septembre).

Les informations transmises dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier de l'association dans le but de tenir à jour notre fichier « Adhérents » et de vous informer des actualités de l'association (manifestations, publications, réunions). L'ensemble des membres du bureau de l'association y a accès. Elles sont conservées pendant 5 ans.

Conformément à la loi « RGPD » du 20 juin 2018, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en adressant un courrier au siège de l'association.

Ces informations ne seront ni cédées, ni vendues à des tiers.